

Stratégie touristique 2030
Commune de Clos du Doubs

Rapport final

Réalisation du premier paquet de mesures



Table des matières

1.	Porteur du projet.....	3
1.1	Partenaire	3
2.	Préambule	4
3.	Bilan des mesures réalisées.....	4
3.1	Mesure « Reprise des établissements existants à Saint-Ursanne »	4
3.2	Mesure « Réfection de l'itinéraire centre-plage-Maison du tourisme-gare »	5
3.3	Mesure « Créer un concept d'hébergement éphémère »	5
3.4	Mesure « HUB de mobilité douce au cœur du centre ancien »	6
3.5	Mesure « Favoriser une ambiance en soirée »	6
3.6	Label « Best Tourism Village »	7
4.	Budget & comptes.....	7
5.	Modalités et organisation de gestion du projet.....	7
5.1	Modalités.....	7
5.2	Organisation	8
6.	Pérennité du projet après la période de mise en œuvre	8
7.	Argumentaire de l'intérêt économique du projet.....	8
8.	Tableau des indicateurs d'impacts mesurables du projet.....	9

1. Porteur du projet

Porteur de projet	COMMUNE DE CLOS DU DOUBS
Adresse	Administration communale Hôtel de Ville CP 117 2882 St-Ursanne
Personnes responsables	Jean-Paul Lachat, Maire Jacques Vuillaume Nicolas Maître, Alicia Girardin dès le 1 ^{er} janvier 2023
Téléphone	032 461 31 28
Email	jean-paul.lachat@closdudoubs.ch jacques.vuillaume@closdudoubs.ch nicolas.maître@closdudoubs.ch ; alicia.girardin@closdudoubs.ch

1.1 Partenaire

Partenaire	JURA TOURISME, TALENTISLAB
Adresse	Place du 23 Juin 6 2350 Saignelégier
Personnes responsables	Guillaume Lachat, Directeur Émilie Moreau, Responsable du développement de l'offre & Membre de la Direction Puis Audrey Fasnacht dès le 1 ^{er} avril 2023
Téléphone	+41 (0) 32 432 41 50
Email	guillaume.lachat@juratourisme.ch emilie.moreau@juratourisme.ch ; audrey.fasnacht@talentislab.ch

2. Préambule

Le présent document a pour objectif de dresser un bilan de la première phase de mise en œuvre de mesures de la stratégie touristique 2030 de Clos du Doubs qui a bénéficié d'une subvention cantonale et fédérale au titre de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR).

Le projet porté par le Conseil communal s'intitule « Stratégie touristique de la Commune de Clos du Doubs 2030 » et a été élaboré et sa première phase mise en œuvre avec le soutien de TalentisLAB, le service de coaching en projets touristiques de Jura Tourisme.

Deux conventions ont été établies pour cette première phase, une intitulée « Réalisation du premier paquet de mesures découlant de la Stratégie de développement touristique de Saint-Ursanne 2030 » et une seconde « L'engagement d'une ressource opérationnelle chargée de mettre en œuvre et de coordonner les mesures découlant de la Stratégie de développement touristique de Saint-Ursanne 2030 », autrement dit le mandat confié à TalentisLAB. Le présent document fait référence à la première convention comprenant plusieurs mesures qui avaient été priorisées par le comité de pilotage en charge de l'élaboration de la stratégie touristique de Saint-Ursanne.

Ce rapport permet de porter un regard critique et constructif sur ce qui a été réalisé ou non, les adaptations des mesures, ainsi que les enseignements à tirer de cette première phase.

3. Bilan des mesures réalisées

3.1 Mesure « Reprise des établissements existants à Saint-Ursanne »

Le but de cette mesure était de mettre en place des conditions favorables au développement des activités des établissements (hébergement et restauration) ou du moins de maintenir les conditions actuelles de ces dernières. Le cas échéant accompagner les prestataires touristiques dans la remise de leurs biens à un repreneur. Cela a été le cas pour la propriétaire de l'Hôtel du Bœuf qui cherchait à vendre son établissement depuis plusieurs années déjà. L'objectif était de trouver un repreneur (financier + exploitant) capable de proposer un hôtel 3 étoiles, proposant si possible des services tels qu'un spa, un centre wellness avec massages et d'autres prestations de ce type.

Le temps investi et les efforts fournis ont permis de favoriser le dialogue avec différents acteurs intéressés. Au final, le groupe Definitely Different a racheté l'établissement, mais aussi celui de la Cigogne ainsi que le restaurant de l'Ours. Après plusieurs mois de travaux, le Peanut Medieval Lodge a ouvert ses portes fin 2022, proposant un hôtel 3 étoiles comprenant 12 chambres à deux lits, ainsi qu'un restaurant proposant une cuisine italienne. Puis, dans un deuxième temps, c'était au tour de La Cigogne d'être inaugurée au printemps 2024. L'établissement 4 étoiles propose également 12 chambres pouvant accueillir un total de 30 personnes, ainsi qu'un spa. Finalement, un projet de restaurant gastronomique est prévu dans l'établissement de l'Ours, mais les travaux n'ont à ce jour pas encore réellement démarré.

Le travail réalisé dans le cadre de cette mesure prouve qu'elle était tout à fait justifiée et nécessaire. Cet accompagnement devra d'ailleurs être poursuivi avec les propriétaires des hôtels et restaurants de Clos du Doubs, particulièrement de St-Ursanne à l'avenir, qu'il s'agisse de l'équipe du groupe DD, tout comme ceux établis de longue date dans la cité médiévale. Pour ce faire, un groupe whatsapp a été créé afin de favoriser la communication entre eux. Les membres sont les gérants des restaurants

du centre ancien, à savoir les Deux-Clefs, Le Jura, La Couronne, Le Peanut ainsi que la Maison du Tourisme. Dès que la Demi-Lune rouvrira, son ou sa gérant-e sera intégrée au groupe.

3.2 Mesure « Réfection de l'itinéraire centre-plage-Maison du tourisme-gare »

Cet itinéraire est emprunté par un nombre important de visiteurs de St-Ursanne et plus largement du Clos-du-Doubs car il regroupe les lieux les plus fréquentés de la cité médiévale. Il était important de baliser et sécuriser l'itinéraire en regard notamment sur certains tronçons de la proximité avec le trafic routier.

Le sentier a ainsi été remis en état avec l'ajout d'éléments urbains pour favoriser la cohabitation entre les piétons et les cyclistes. D'importants travaux de réfection, particulièrement dans les secteurs Gare-Maison du Tourisme, ont été réalisés par l'entreprise PMB construction dans le courant du printemps 2023.

La 2^e partie de la mesure avait pour but de réfléchir à un moyen de transport durable sur le même itinéraire, notamment pour relier la gare et le centre ancien pour les visiteurs arrivant en train et ayant des bagages. Finalement, le besoin de telles « navettes » n'a pas été avéré. Ainsi, cette partie de la mesure a été modifiée. Toujours dans une volonté de mobilité douce, le budget mis à disposition d'un moyen de transport durable a finalement été dédié à l'installation de bornes de recharges pour voiture électrique. Cette modification d'une partie de la mesure a été réalisée après avoir consulté et obtenu l'accord de MM. Cédric Koller et Nicolas Wiser du Service de l'économie et de l'emploi. Ainsi, deux bornes ont été installées à l'ouest de la cité médiévale proche de la halle polyvalente.

3.3 Mesure « Créer un concept d'hébergement éphémère »

Présente dans le catalogue des mesures prévues dans le plan stratégique mais pas prioritaire au départ, cette mesure est finalement devenue une priorité sous l'impulsion d'un partenaire privé qui a souhaité la réaliser.

Les hébergements éphémères, appelés aussi « pop-up », sont très tendances dans le domaine touristique. Ce type d'hébergement permet d'augmenter la capacité d'hébergement sur des périodes stratégiques telles que les vacances scolaires. Ainsi, un concept de cabanes avec le toit ouvrant installées au milieu d'un pâturage a vu le jour. Porté par Elodie et Richard Girardin, le but était que ces cabanes soient itinérantes et se déplacent de site tous les 2 mois. En plus d'être innovant d'un point de vue de l'offre et aussi innovant dans son modèle d'affaire, ce projet met en plus en réseau plusieurs exploitations agricoles qui peuvent générer des revenus complémentaires à leur activité agricole principale. L'offre positionne par ailleurs la commune de Clos du Doubs sur un marché très tendance.

Il était initialement prévu que cette nouvelle offre démarre à l'été 2023. En raison notamment de l'état de santé de Mme Elodie Girardin, les cabanes ont finalement ouvert au public au 1^{er} juillet 2024. Après avoir passé deux mois à Ravines, les cabanes devaient être déménagées pour les mois de septembre et octobre à la ferme de La Réchasse chez Elodie et Martin Marchand. Mais l'office de l'environnement a interdit cette installation en date du 22 août 2024 car la parcelle qui devait accueillir les cabanes se trouve dans le périmètre de la réserve naturelle du Doubs. Il a alors fallu en urgence trouver un autre site pour y installer les cabanes. C'est finalement au camping de Tariche qu'ont été installées 6 cabanes pour les mois de septembre et octobre.

L'objectif est que les cabanes reprennent du service dès le 1^{er} mai 2025, à raison de deux mois maximum par site, dont notamment à Ravines durant les mois de juillet et août. Des contacts sont en cours pour les deux autres périodes (mai-juin et septembre-octobre).

3.4 Mesure « HUB de mobilité douce au cœur du centre ancien »

Par cette mesure, la commune a souhaité répondre à l'augmentation des visiteurs à vélo en leur offrant un espace dédié aux vélos et ainsi ancrer la mobilité douce comme une priorité au sein du centre-ancien. Avec le développement du vélo électrique, de plus en plus de visiteurs se déplacent à vélos et ont ainsi besoin d'une infrastructure adaptée durant leur halte à St-Ursanne, notamment un lieu de stationnement abrité, une borne de recharge électrique pour leur batterie, de quoi regonfler et réparer leurs vélos et avoir une base de matériel à disposition.

L'idée de développer un HUB mobilité a aussi permis de répondre aux besoins des prestataires d'hébergement qui accueillent de plus en plus de cyclistes mais qui n'ont pas toujours l'espace adéquat à disposition.

Ainsi, une fois les besoins identifiés, il a fallu trouver un local au cœur du centre ancien, ce qui n'a pas été chose aisée. Finalement, les locaux de l'ancien Restaurant l'Helvetia à la rue du 23 Juin ont été trouvés. Un partenariat avec le spécialiste Joliat Cycles a été convenu pour la partie technique, ainsi qu'un partenariat avec le Peanut Medieval Lodge. Ce dernier, se trouvant juste en face du HUB, avait dans un premier temps la responsabilité de la gestion des réservations et des clés du local pour la saison 2023. En 2024, l'accès a été automatisé et dès lors, le Peanut Medieval Lodge a pris la responsabilité du bon fonctionnement et du nettoyage du local en lieu et place de la gestion des réservations.

Le local dispose d'une vingtaine de places, dont 10 sont réservées aux clients des établissements du groupe Definitely Different, qui ont, grâce à ce local, pu obtenir le label de Suisse Tourisme « Swiss Bike Hotel ».

L'utilisation du HUB mobilité est assez bonne par les clients des deux établissements du groupe DD, moins dans deux autres hôtels du centre ancien, à savoir La Couronne et Les Deux-Clefs, étant donné qu'ils disposent selon leurs dires de suffisamment de place dans leurs établissements respectifs pour répondre à la demande. Le HUB mobilité est toutefois ouvert à toute la population et en toute autonomie. Le projet est prévu à long terme. Une campagne de communication sera relancée au lancement de la saison 2025 et un projet de vélo en libre-service pourrait venir s'y greffer.

3.5 Mesure « Favoriser une ambiance en soirée »

Cette quatrième mesure avait pour but d'animer à la fois les périodes plus creuses et les fins de journées à St-Ursanne. En créant une animation en début de soirée, l'objectif était de faire rester les visiteurs plus longtemps, donc de prolonger leur séjour en générant des nuitées supplémentaires, et ainsi directement favoriser une meilleure fréquentation des restaurants de la cité médiévale en dehors de la haute saison.

Il a ainsi été décidé de créer une animation lumineuse composée de deux mappings et d'un parcours composé de lanternes artisanales en verre soufflé. Dans un premier temps, la projection du mapping était souhaitée sur la collégiale, mais la commune ecclésiastique a refusé. C'est ainsi qu'il a été convenu de réaliser le mapping sur la façade ouest du pont St-Jean. Une seconde projection a été installée à l'intérieur de la porte St-Jean.

Lors du dépôt de la demande du permis construire, une opposition a été émise par Pro Natura Jura. Après des mois de discussions et de négociation, également avec l'Office de l'environnement, le permis a été délivré et l'opposition levée. St-Ursanne en lumières a ainsi pu être lancé. L'inauguration a eu lieu le 28 novembre 2024.

En parallèle à l'animation, les prestataires de St-Ursanne ont élaboré un programme de soirées événements « St-Ursanne en lumières » les vendredis et samedis soir, incitant ainsi les visiteurs à prolonger leur visite et consommer chez les différents prestataires du centre ancien.

L'animation se veut pérenne : selon le permis de construire, l'animation peut être proposée de début octobre à mi-janvier à raison de 4 soirées par semaine durant 1h30 à la tombée de la nuit. Une vingtaine de soirées supplémentaires pourront être réalisées le reste de l'année.

Après cette première édition, il s'agit désormais de tirer un bilan et de réfléchir à l'évolution du produit. Des développements sont possibles à moyen terme avec par exemple l'intégration d'un produit complémentaire payant permettant de poursuivre le financement de l'animation gratuite et tout public tout en proposant une prestation exclusive.

3.6 Label « Best Tourism Village »

Cette mesure n'était pas prévue dans le premier paquet de mesures, mais il vaut la peine d'en toucher un mot. Sur une initiative de l'organisation mondiale du tourisme, le label « Best Tourism Village » est décerné chaque année depuis 2021 aux meilleurs villages touristiques du monde. Sur proposition de Jura Tourisme, la commune de Clos du Doubs a décidé de déposer sa candidature pour l'édition 2023. Le dossier était assez complexe et exigeant ; il a été complété en collaboration avec l'ensemble des membres du COPIL. Cet effort fut amplement mérité car Saint-Ursanne a obtenu le label à l'automne 2023. La perle du Jura a été retenue parmi 260 candidatures de plus de 60 pays, tout comme Morcote pour la Suisse. Cette récompense couronne l'engagement de St-Ursanne en faveur de l'innovation et la durabilité dans toutes ses dimensions – économique, sociale et environnementale – et du choix de développer le tourisme conformément aux objectifs de développement durable (ODD). L'obtention de cette qualification officielle et internationale est une reconnaissance pour tout le travail accompli et a offert une importante visibilité à Saint-Ursanne et plus largement au canton du Jura.

Avec les nominés de 2024, il y a désormais 9 « Best Tourism Villages » en Suisse. Une communauté – à l'aide du SECO – est en train de se constituer afin de permettre des échanges et des opérations de communication et de marketing entre les différents élus.

4. Budget & comptes

Le document Excel ci-joint fait état des comptes. Plusieurs colonnes permettent d'avoir une vision sur le budget estimé, celui conventionné, un état au 31.12.2023, puis au 31.12.2024. Nous restons volontiers à disposition pour toute question. Globalement, le budget a été tenu, mais on constate qu'il n'est pas toujours aisé de réaliser un budget sans avoir une vision détaillée de ce qui sera effectivement réalisé, et par la suite de s'y tenir.

5. Modalités et organisation de gestion du projet

5.1 Modalités

La ressource humaine qui se présentait comme le socle de la stratégie s'est révélée être la cheville ouvrière de la mise en œuvre des mesures et de toute la coordination du projet. Le bilan pour cette partie opérationnelle a été réalisé dans un second rapport, de la même manière que deux conventions ont été rédigées, une pour les mesures et une pour la ressource opérationnelle.

5.2 Organisation

Comme convenu, le Conseil communal de Clos du Doubs s'est chargé de superviser le travail de la collaboratrice de TalentisLAB, tout en apportant son soutien pour diverses tâches des différentes mesures. Des séances du COPIL ont eu lieu régulièrement et les contacts avec les prestataires touristiques ont nombreux, notamment via l'organisation d'une rencontre annuelle. Finalement, les échanges ont aussi été de très bonne qualité avec différents services de l'administration cantonale ainsi qu'avec les nombreuses entreprises locales et/ou régionale mandatées dans la réalisation des différents projets.

6. Pérennité du projet après la période de mise en œuvre

L'ensemble des mesures de la stratégie touristique 2030 de Clos du Doubs ont pour but d'être pérennes. Les projets mis en place qui concernent des aménagements de l'espace public (par ex. le sentier pédestre) ou de promotion de la mobilité (HUB mobilité) continueront d'être utilisables ou visibles à moyen voire long terme.

Par ailleurs, les synergies créées ces dernières années par la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance sont amenées à perdurer. Les prestataires de loisirs et d'hébergement, la commune de Clos du Doubs, Jura Tourisme, etc. continueront d'appliquer et de veiller au respect des nouvelles dispositions, tout comme de s'occuper de l'entretien des nouveaux aménagements (ex. le mobilier urbain par la voirie, les visites guidées par Jura Tourisme, etc.). En somme, la stratégie touristique vient renforcer, encourager, dynamiser le tourisme local déjà existant : en stimulant les contacts entre les acteurs économiques locaux, en élevant la qualité des prestations de services et en tirant partie du potentiel touristique et économique existant.

Toutefois, on constate que sans la ressource humaine de 20% qui favorise toute cette coordination, certaines collaborations et communications pourraient se perdre. Ainsi, il serait faux de s'arrêter en si bon chemin. Il est essentiel de poursuivre le développement de la stratégie touristique de Clos du Doubs en réalisant de nouvelles mesures ou en renforçant celles déjà réalisées, tout en poursuivant l'accompagnement des autorités par une ressource humaine opérationnelle qui s'avère être essentielle.

7. Argumentaire de l'intérêt économique du projet

La réalisation des mesures précitées a offert un véritable intérêt économique pour la Commune de Clos du Doubs, mais aussi pour le Canton du Jura.

Concernant l'hébergement, la reprise de plusieurs établissements à St-Ursanne a permis d'améliorer l'offre d'hébergements et d'impliquer les acteurs touristiques dans les changements du secteur touristique local. Ces nouveaux établissements ont aussi permis de créer des emplois dans la cité médiévale et permettent de faire vivre des enseignes locales comme la boulangerie ou la boucherie.

Pour ce qui concerne les mesures de développement de l'offre touristique, elles étoffent le panel d'activités de loisirs. Avec une mesure telle que St-Ursanne en lumières, l'attractivité touristique de la commune augmente, les retombées économiques pour les prestataires actifs dans la cité médiévale

sont direct en faisant venir des visiteurs pour découvrir l'animation et qui consommeront ensuite dans l'un des établissements.

De plus, l'amélioration des aménagements tel que l'itinéraire pédestre entre le centre, la place, la maison du tourisme et la gare, accroît la qualité des infrastructures et de la destination, indirectement c'est donc l'accueil des visiteurs qui est amélioré, ce qui envoie un signal fort aux futurs visiteurs de la commune.

Finalement, un axe important durant l'ensemble du processus a été la communication. Une belle réalisation qui passe inaperçue n'a aucun impact. Les synergies entre la commune, Jura Tourisme et les prestataires ont été une nouvelle fois essentielles afin de toucher de manière conséquente le public cible, tout en étant à l'écoute de la population locale. L'obtention du label « Best Tourism Village » à l'automne 2023 a été un plus incontournable durant cette première phase. Cette nomination représente une superbe visibilité pour St-Ursanne et plus globalement pour le Clos-du-Doubs, mais aussi et surtout une magnifique reconnaissance du travail accompli ces dernières années.

L'ensemble de ces mesures ont pour objectif d'accroître l'attractivité de St-Ursanne, ce qui devrait avoir un impact sur le nombre de nuitées, la durée du séjour des touristes et les dépenses quotidiennes des visiteurs. C'est encore un peu tôt pour dresser un tel bilan, mais nul doute que les effets seront bientôt mesurables.

8. Tableau des indicateurs d'impacts mesurables du projet

Les indicateurs suivants serviront à évaluer les progrès réalisés et savoir si les principaux objectifs qualitatifs et quantitatifs listés aux pages 5 et 6 de la demande de soutien LPR ont été atteints.

N°	INDICATEURS	MESURE	FREQUENCE	RESULTATS
1	Nombre de visiteurs au bureau d'accueil de St-Ursanne	Quantitatif	Mensuelle/ Annuelle	2021: 4424 2022: 3410 2023: 3781 2024: 4223
2	Nombre de visites guidées	Quantitatif	Mensuelle / Annuelle	2021: 105 (1307 pers.) 2022: 130 (2043 pers.) 2023: 95 (1273 pers.) 2024: 125 (1817 pers.)
3	Nombre de nuitées à Clos du Doubs	Quantitatif	Mensuelle / Annuelle	2021: 32'555 2022: 33'289 2023: 38'016 2024: 39'000 (estimation)
4	Eco-compteur (ex. pont St-Jean)	Quantitatif	Mensuelle / Annuelle	Environ 98'000 visiteurs en 2024 (installé fin 2023)
5	Nombre de visiteurs lors des Médiévales	Quantitatif	Tous les 2 ans	50'000 personnes
6	Nombre de nouveaux produits touristiques créés	Quantitatif	Tous les ans	Cf mesures réalisées
7	Nouveaux hébergements – Reprise d'établissement – Accompagnement des propriétaires et/ou exploitants	Quantitatif et qualitatif	Annuel	Réalisé Peanut Medieval Lodge La Cigogne

				Demi-Lune (à nouveau fermé depuis printemps 2024)
8	Plan de communication, plan marketing actualisé chaque année	Qualitatif	Annuelle	Réalisé
9	Suivi des indicateurs de communication digitale comme Google Analytics.	Qualitatif	Annuelle	Réalisé
10	Suivi de la satisfaction client (TripAdvisor et commentaires), de l'e-réputation et gestion des réclamations.	Qualitatif	Annuelle	Réalisé
11	Coordination avec la Commune et les autorités politiques régionales (autres communes, SIDP)	Qualitatif	Annuelle	Réalisé
12	Coordination avec les partenaires et prestataires – une séance par année	Qualitatif	Annuelle	Réalisé
13	Nombre de séances de coordination avec le COPIL (minimum 4/an)	Quantitatif	Annuelle	Réalisé
14	Rapport LPR	Qualitatif	Annuelle	Réalisé